



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la sixième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 21 octobre 2020 à 18 h 30 en visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Raymond Poirier	Président
M ^{me} Julie Moffet	Vice-présidente
M. Martin Claveau	Trésorier
M. Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
M ^{me} Isabelle Lussier	Administratrice
M. Ghislain Hudon	Administratrice
M ^{me} Marjorie Ramirez	Administratrice
M. Michaël Gosselin	Administrateur
M. Sébastien Lachance	Administrateur

ABSENCES :

M ^{me} Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
-----------------------------------	--

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de La Cité-Limoilou
--------------------------------	--

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 15 personnes ont assisté à la rencontre du 21 octobre 2020.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 18 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 18 h 31 |
| 3. Adoption des procès-verbaux : 19 février, 17 juin, 16 septembre 2020 | 18 h 32 |
| 4. Période d'échange avec la conseillère municipale | 18 h 40 |
| 5. Période de questions et de commentaires du public | 18 h 43 |
| 8. Fonctionnement du conseil de quartier | 18 h 45 |
| • Adoption du rapport annuel 2019 | |
| • Adoption des états financiers 2019 | |
| • Paiement secrétaire de rédaction | |
| • Paiement Monlimoilou | |
| 9. Divers | 18 h 55 |
| 1.Recommandations stratégiques 2020-2025 | |
| 10.Levée de l'assemblée | 18 h 58 |

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18 h 34. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 21 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption des procès-verbaux : 19 février, 17 juin, 16 septembre 2020

Les administrateurs commentent les procès-verbaux, avant leur adoption. Ils en relèvent les erreurs :

- Mme Suzanne Verreault était bel et bien présente à la rencontre de juin;
- Mme Anne Pelletier a ajusté le numéro de la dernière résolution du procès-verbal de septembre. Il devait s'agir de la résolution 20-05-16;
- Les noms des proposeurs et appuyeurs de la résolution de septembre concernant le paiement de la secrétaire de rédaction sont ajoutés au procès-verbal.

RÉSOLUTION 20-06-17 CONCERNANT L'ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 19 FÉVRIER, DU 17 JUIN ET DU 16 SEPTEMBRE 2020

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GHISLAIN HUDON, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 19 février, du 17 juin et du 16 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période d'échange avec la conseillère municipale

Mme Suzanne Verreault est agréablement surprise de l'adhésion des citoyens au projet pilote de collecte des résidus organiques. Ce sont 7000 personnes qui ont manifesté leur intérêt à participer au projet, alors que la municipalité souhaitait en réunir 2000.

5. Période de questions et de commentaires du public

Aucun suivi.

6. Fonctionnement du conseil de quartier

1. Adoption du rapport annuel 2019

RÉSOLUTION 20-06-18 CONCERNANT L'ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2019

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le rapport annuel 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des états financiers 2019

M. Martin Claveau présente aux membres les états financiers 2020.

RÉSOLUTION 20-06-19 CONCERNANT L'ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter les états financiers 2019.

3. Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 20-06-20 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYMOND POIRIER, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier d'octobre 2020, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Paiement de Monlimoilou.com

RÉSOLUTION 20-06-21 CONCERNANT LE PAIEMENT DE L'ABONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER À MONLIMOILOU.COM

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 287,40 \$ à Monlimoilou.com pour le paiement de son abonnement annuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Divers

Recommandations stratégiques 2020-2025

M. Raymond Poirier rappelle aux administrateurs que le conseil présentera, lors de son assemblée générale annuelle, son rapport de recommandations stratégiques aux membres.

Les administrateurs reçoivent le rapport de recommandations stratégiques 2020-2025.

8. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 18 h 54.

_____ SIGNÉ
Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ
Pascal Marier-Dionne, Secrétaire